

LA MONDOTTE

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2019

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges
19.09 – 07.10.2019

Rendement
51 hl/ha

Vinification
En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaision : 35 jours

Elevage
En barriques neuves (70 %), sur lies fines

Assemblage
79 % Merlot
21 % Cabernet Franc



Vignobles Comtes von Neipperg